

BAREME DES REDEVANCES APPLICABLES AUX MOUILLAGES DE CORPS-MORTS

TARIFS 2022

MOUILLAGES INDIVIDUELS

Bateaux de pêche et assimilés (professions axées sur l'exploitation du milieu marin) :

Tarif forfaitaire = 138 EUROS (code ambre 511)

Vedettes commerciales mouillant hors des ports concédés :

Tarif forfaitaire = 2 755 EUROS (code ambre 511)

Bateaux de plaisances et à usage commercial, à l'exclusion de ceux entrant dans les catégories ci dessus :

Tarif = 32 EUROS par mètre linéaire avec un minimum de 138 EUROS (code ambre 521)

Barème conséquent après arrondissement de la longueur du navire au demi-mètre le plus proche :

- Jusqu'à 4m20 :	138,00 €	(tarif minimum)
- 4m50 :	149,00 €	
- 5m :	160,00 €	
- 5m50 :	176,00 €	
- 6m :	192,00 €	
- 6m50 :	208,00 €	
- 7 m :	224,00 €	
- 7m50 :	240,00 €	
- 8m :	256,00 €	
-8m50 :	272,00 €	
- 9m :	288,00 €	
- 9m50 :	304,00 €	
- 10m :	320,00 €	
-10m50	336,00 €	
- 11m	352,00 €	
- 11m50	376,00 €	
- 12 m	384,00 €	
- 12m50	400,00 €	
- 13 m	416,00 €	
- 13m50	432,00 €	
- 14 m	448,00 €	

MOUILLAGES COLLECTIFS

Tarif unique = 78 EUROS par bateau (code ambre 521)

MIS A JOUR LE 20/08/2021